

Vous avez 01h15 pour répondre aux différentes questions ci-dessous relatives aux deux dernières parties (3 & 4) des cours sur la protection de la vie privée sur Internet. L'usage de documents de cours et d'Internet est interdit. Aucun document n'est autorisé. Deux points seront affectés à la grammaire et à l'orthographe.

1. Définissez le terme "téléchargement". (1 point)
2. Définissez les deux méthodes vues en cours qui permettent de mettre à disposition des fichiers en téléchargement (Vous pouvez vous servir de schémas le cas échéant). (1 point)
3. Télécharger est-il illégal? Pourquoi? (1 point)
4. Que signifie HADOPI? À quoi sert cette autorité? (2 points)
5. Qu'est ce qu'un logiciel libre? (1 point)
6. Qu'est ce qu'un logiciel propriétaire? (1 point)
7. Définissez un freeware, un shareware et un donateware. (1 point)
8. Quelles sont les différences entre le "Web 1.0" et le "Web 2.0"? (1 point)
9. Qu'est ce que la "netiquette"? (1 point)
10. Définissez le terme "charte"? (1 point)
11. Nous avons vu trois types de chartes: Listez-les et décrivez-les. (2 points)
12. Qu'est ce que l'accessibilité numérique? (2 points)
13. Comment appelle-t-on un règlement intérieur définissant les règles d'utilisation des ressources numériques? (1 réponse) (1 point)
  - La Netiquette;
  - La charte d'établissement;
  - Les règles d'accessibilité;
  - Le hoax.
14. Un internaute reçoit un courriel l'informant qu'un virus est en train de se propager et lui propose un utilitaire pour vérifier s'il n'a pas été infecté. Comment doit-il réagir? (1 réponse) (1 point)
  - Il doit immédiatement envoyer un courriel à tous ses contacts pour les prévenir;
  - Il doit lancer l'utilitaire pour vérifier s'il a été infecté;
  - Il doit vérifier que ce n'est pas un canular avant de le diffuser éventuellement à ses contacts;
  - Il doit désinstaller son client de messagerie pour désactiver le virus.
15. Qu'est ce que l'accessibilité numérique? (1 réponse) (1 point)
  - C'est le fait que l'on soit dans une zone couverte par le Wi-Fi;
  - C'est le fait que les contenus numériques soient consultables par tous, y compris par les personnes en situation de handicap;
  - C'est le fait que tous les contenus en ligne soient accessibles sans authentification;
  - C'est le fait que les documents soient diffusés dans un format ouvert.